



Procès-Verbal
ASSEMBLEE GENERALE REGIONALE
dédiée aux Comptes de la ligue

Le samedi 18 janvier 2025
10 h 15 – 11 h 30

RAPPORT FINANCIER

Jacques LEFEVRE – Trésorier de la Ligue

Accueil de Joël PINEAU – Président de la ligue

Joël PINEAU, ouvre la réunion en présentant ses vœux pour la nouvelle année 2025 à tous les participants.

Il souligne, le programme chargé de la Ligue pour l'année à venir, avec l'accueil de plusieurs compétitions nationales et interrégionales, notamment des championnats de France dans différentes disciplines à Angers, Le Mans, Cholet et La Roche-sur-Yon.

Il évoque également la diminution des subventions que nous allons subir, en particulier celles du Conseil Régional, qui réduira de 50 % les aides allouées au fonctionnement et cessera de soutenir le sport de haut niveau, qu'il s'agisse des compétitions, des structures ou des athlètes."

Intervention de Jacques LEFEVRE – Trésorier de la ligue.

Le 9 janvier dernier, nous avons réuni la commission des finances afin d'examiner les comptes et travailler sur le budget et les tarifs qui vous sont proposés.

Comme vous pouvez le constater dans les documents qui vous étés transmis, vous avez comme l'an passé, une présentation avec trois bilans et trois comptes d'exploitations

Un bilan ERFAN avec un bénéfice de 60 282.21 €
Un bilan LIGUE avec un déficit de - 83 653.03 €
Un bilan GENERAL qui regroupe les deux avec donc un résultat déficitaire de -23 370.82 €

BILAN GENERAL

Le regroupement des comptes Ligue et ERFAN permet d'avoir des indications sur certaines masses comme la trésorerie 476 282 €

Le montant des aides et subventions 120 904 € (comme l'an passé)

Ainsi que la masse salariale 291 119 € (33 % des charges)

À noter la baisse des subventions puisqu'elles ne représentent plus que 14 % des produits contre 20 % il y a deux ans

Le résultat déficitaire de : 23 370.82 € sera affecté en report à nouveau
Et la saison 2024/2025 débute avec un report à nouveau de 460 062.22 €

COMPTES ERFAN

Cette année l'activité de l'ERFAN ne bénéficiait pas de la formation DEJEPS qui était faite par la Bretagne. Nous avons donc comme prévu un résultat moindre (22 000 €)

Pour 2024/2025 le manque d'inscrits ne permet d'ouvrir cette formation Elle sera remplacée par un BF 4.

Les formations : j'apprends à nager et aisance aquatique restent toujours du ressort de la Ligue

COMPTES LIGUE

Côté recettes,

Il nous manque toujours au moins 10 000 € de recettes licences. Même si le nombre de licences progresse le nombre de licences compétitions est beaucoup trop faible, par rapport à la moyenne nationale et à certaines ligues. Notre perte est 11250 € par rapport à la moyenne nationale.

Concernant les subventions elles sont relativement stables pour cet exercice, mais l'avenir est plutôt sombre, surtout pour les aides régionales

Concernant les autres recettes, engagements compétitions régionales elles sont redevenues presque normales. Dommage que nos équipements ne nous permettent pas d'accueillir des compétitions IRGO Course (1 500 par réunion)

À noter le bon résultat des bassins mobiles, même si seulement deux sur trois étaient en service (+ 26 500)

Côté dépenses

Pour le CNAHN 20 000 € notre participation

Pour les CAF 28 000 €

Pour les Départements 26 000 €

Pour les Clubs et nageurs 10 000 € dont 4 000 été (total 84 000 € sur 150 600 reversé par la FFN sur les licences soit 56 %)

En plus de ces dépenses nous avons décidé de soutenir la natation pour les J.O. 20 000 € avec en contrepartie 132 places dont ont bénéficié les bénévoles et 2 000 € pour notre nageuse artistique (4° au J.O.). Sans cette dépense volontaire nous aurions été à l'équilibre.

Il est à noter que sans l'activité ERFAN, la ligue seule n'est pas viable avec la politique de redistribution que nous pratiquons.

Nous avons la maîtrise des dépenses mais pas des recettes sauf les droits d'engagements.

Cette année la valorisation du bénévolat est de 121 400 €. Même si nous si nous avons les données : compétitions, réunions il y a toujours moyen d'améliorer le détail de cette somme. Certaines réunions sans compte rendu ne sont pas valorisées

Intervention de Adrien BRISSIER : contrôleur aux comptes

Son rôle est de certifier que les comptes présentés soient exacts tant en termes de résultats que de procédure.

La société FIGECAL représentée par Mr BRISSIER a certifié les comptes de ligue sans réserve.

Monsieur BRISSIER, remercie Jacques LEFEVRE, pour le travail accompli.

VOTE : l'Assemblée Générale Régionale donne quitus au trésorier pour sa gestion

BUDGET 2024/2025

Le budget présenté est un budget en équilibre. Cependant pour y parvenir nous devons prévoir une reprise sur fonds propres à hauteur de 12 800 €

Nous comptons sur 155 000 € de recette licences et en sommes à 136 000 à fin décembre 2024.

Si tout va bien nous pouvons atteindre cet objectif, celui-ci étant revu à la baisse

Nous misons également sur le maintien à minima des subventions État et en forte baisse pour la Région.

Également prévu au budget une provision pour la mise en place du compte épargne temps pour nos salariés.

Concernant les bassins mobiles, celui de l'île d'Yeu et de Nieul sont prêts à fonctionner normalement les problèmes de personnel étant anticipés.

Quant au troisième nous avons eu une proposition d'achat de Ballon St Mars dans la Sarthe (utilisateurs il y a deux ans) que nous avons accepté pour 22 000 €

Pour l'ERFAN nous tablons sur une continuité de son activité, avec un résultat légèrement supérieur à celui de cette saison compte tenu de la règle une année sur deux. L'activité ERFAN est indispensable pour l'équilibre des comptes de la Ligue

Aides

Pour le CNAHN une aide plafonnée à 20 000 €

Pour les CAF une participation de 4 000 € par CAF avec convention

Également prévue l'aide au développement du water-polo régional et interrégional de 6 000 €

Pour les départements (1 000 € fixe + 1.00 € par licence compétition) + aide aux déplacements CDF départements 2 000 €

Pour la natation estivale 800 € par équipe qualifiée à la finale IC

Ces aides sont liées au fonctionnement ou nom de ces structures et à la participation aux évènements.

TARIFS 2025/2026

Pour les tarifs qui relèvent de notre compétence pas de changement

Seules modifications :

- Tarif pour les épreuves acrobatique en natation artistique 16 €
- Tarif pour le trophée des 4 nages en natation de course 30 € (lignes nouvelles)
- Pénalité pour non-présence ou représentation à l'A.G :

Club de base 500 €

Structures CAF et CNAHN ainsi que Club Labellisé 1 000 €

Concernant cette pénalité, nous envisageons un nouveau mode de calcul probablement modulable en fonction des licences ?

TARIFS REGION	SAISON 2021/2022	SAISON 2022/2023	SAISON 2023/2024	SAISON 2024/2025	PROJET 2025/2026
NATATION SPORTIVE					
Engagements					
Compétitions jeunes épreuve individuelle	6,50	6,50	6,50	6,50	6,50
Autres compétitions épreuve individuelle	8,50	8,50	8,50	8,50	8,50
Relais	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00
Trophée 4 nages				30,00	30,00
Interclubs Benj / Avenir	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00
Interclubs Toutes Catégories	75,00	80,00	80,00	80,00	80,00
Interclubs des Maîtres	75,00	80,00	80,00	80,00	80,00
Non respect d'officiels cf : fiches techn.	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Engagements Hors délais					
Plafonnement	250,00	250,00	250,00	250,00	250,00
Forfaits					
Après dépôt des engagements	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00
Non déclaré	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00
Non déclaré en finale	120,00	120,00	120,00	120,00	120,00
Compétition par équipe	90,00	160,00	160,00	160,00	160,00
NATATION ESTIVALE					
Engagements					
Epreuve individuelle	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00
Coupe Interclubs Toutes Catégories	25,00	25,00	30,00	30,00	30,00
NATATION ARTISTIQUE					
Engagements					
Synchronat	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50
Eng individuel	8,00	8,00	8,50	8,50	8,50
Disqualification	30,00	50,00	50,00	50,00	50,00
Forfait sans justificatif	70,00	50,00	50,00	100,00	100,00
Epreuve Solo Ballet	16,00	16,00	16,00	16,00	16,00
Epreuve Duo Ballet	16,00	16,00	16,00	16,00	16,00
Epreuve Equipe Ballet	16,00	16,00	16,00	16,00	16,00
Epreuve acrobatique				16,00	16,00
Epreuve combiné	16,00	16,00	16,00	16,00	16,00
Engagements Hors délais					
Non respect quota officiel	Majoration	X2	X2	X2	X2
Juge engagé mais Absent sans justificatif le jour de la competition	Majoration Eng + 25% par Officiel manquant				
WATER POLO					
Engagements					
Championnat Régional Hommes Senior	800,00	800,00	1 000,00	1 200,00	1 200,00
Forfaits	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00
EAU LIBRE					
Engagements					
Promotion		10,00	10,00	10,00	10,00
Longues Distances		15,00	15,00	15,00	15,00
DIVERS					
Fiches de course					
500 feuilles de 4 fiches	32,00	34,00	34,00	34,00	34,00
Location Chronometrie					
Clubs de la région sans plaques	300,00	300,00	300,00	300,00	300,00
Clubs de la région avec plaques	600,00	600,00	600,00	600,00	600,00
Forfait imprimante-ordinateur-3G	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Interrégion	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Hors interrégion et hors FFN	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Loc Materiel eau libre	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
ABSENCE OU NON REPRESENTATOIN A L'A.G.					
La ligue va définir de nouvelles règles lors de son prochain CODIR					-
					-
FRAIS DE DEPLACEMENT prix au Km	0,38	0,38	0,42	0,42	0,42

Le budget 2024/2025 ainsi que les tarifs 2025/2026 sont adoptés à l'unanimité.

Clôture de cette A.G. 11 h 30.

Géraldine TABART
Secrétaire de Séance

Nicolas LEMONNIER
Secrétaire Général

Joël PINEAU
Président